vinetur

Les régions historiques des vins fortifiés signent un pacte en Espagne

La déclaration vise à protéger des méthodes de production séculaires et à donner à ces vins une voix plus forte à l'étranger

lundi 1 juin 2026



Des représentants institutionnels de Porto, au Portugal, de Samos, en Grèce, de Marsala, en Italie, de la région des Vins Doux Naturels du sud de la France et de Jerez ont signé dimanche à Jerez de la Frontera une déclaration commune visant à défendre

l’identité des vins fortifiés historiques et à renforcer la coopération entre les régions qui les produisent.

La signature a eu lieu au Palacio de Villavicencio, dans le cadre de Vinoble, le salon international consacré aux grands vins et aux vins fortifiés organisé dans la ville andalouse. Des responsables, des professionnels du secteur et des journalistes ont assisté à l’événement, que les organisateurs ont présenté comme une étape vers une prise de parole plus coordonnée de ces vins en Europe et à l’étranger.

Le document, intitulé Déclaration des vins fortifiés historiques d’Europe, reconnaît la culture du vin comme un outil de lien, de dialogue et de collaboration entre les territoires. Il présente également le mutage traditionnel à la fois comme une technique œnologique et comme un patrimoine culturel vivant transmis de génération en génération.

Selon la déclaration, les régions participantes partagent la volonté de promouvoir leurs méthodes viticoles séculaires, les vins qu’elles produisent et les éléments culturels qui y sont liés. Elles se sont également engagées à travailler ensemble pour protéger et transmettre ce savoir-faire comme vecteur de dialogue, de cohésion sociale et de rayonnement international.

Les signataires ont indiqué que la pratique du mutage du vin s’est développée au fil des siècles avec des caractéristiques locales distinctes dans chaque région. À leurs yeux, cette diversité fait partie de ce qui donne leur valeur à ces vins et explique en partie leur rôle dans le commerce, l’identité et les échanges culturels à travers l’Europe.

L’accord réunit des régions depuis longtemps associées aux vins fortifiés ou aux vins naturellement doux de type fortifié. Porto est lié au vin de porto ; Jerez au xérès ; Marsala aux vins fortifiés de Sicile ; Samos à ses vins doux issus du muscat ; et la tradition française des Vins Doux Naturels comprend des styles provenant notamment du Roussillon et de la vallée du Rhône.

En signant la déclaration à Vinoble, les régions ont voulu transformer un héritage commun en un réseau de coopération plus formel. L’objectif est de soutenir des projets communs, d’accroître leur visibilité dans les enceintes internationales et de renforcer les efforts visant à préserver des méthodes de production qui restent essentielles aux économies locales et à l’œnotourisme.

Le Consejo Regulador de los Vinos de Jerez a estimé que cet accord souligne le rôle de Vinoble comme point de rencontre pour les producteurs et les institutions soucieux de protéger le patrimoine viticole européen. Le conseil a qualifié l’événement d’étape importante dans la coopération entre les régions historiques des vins fortifiés.